Trente-troisième année, N° 245. Le numéro 10 centimes Mercredi 21 octobre 1936.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	14.—	7.—	4.—
Avec Bulletin officiel	18.—	9.—	5.—

ETRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

	8 cts le mm.
Valais et de Bex à Villeneuve	
Suisse	10 » »
Etranger	14 » »
Réclames	20 » »
Mortuaires	16 » »

Compte de chèques post. IIc 485

Dotation du 25 octobre

La votation du 25 octobre pose un problème qui peut avoir son influence sur la politique et les intérêts généraux du pays. Aussi le Comité conservateur cantonal dans une récente réunion, l'a-t-il examiné avec objectivité et dans toute son étendue.

Conscient de son devoir et de ses responsabilités, il recommande aux citoyens le contre-projet proposé par le Conseil d'Etat et adopté par le Grand Conseil.

Sur la base d'un député par 1400 âmes de population suisse, ce contre-projet tient compte des aspirations qui se sont fait jour dans le pays en faveur d'une réduction du nombre des membres de la Haute-Assemblée tout en sauvegardant les intérêts et la structure représentative des diverses régions du canton.

Le Comité conservateur cantonal.

Le feu et la fumée d'un discours

Faut-il employer le langage cérémonieux de Racine et dire qu'un bruit politique étrange est arrivé jusqu'à nous?

Ou bien devons-nous prendre la nouvelle comme une chose impayable, folichonne, translunaire et amusante au possible et à l'impossible ?

Nous la donnons en toute simplicité, et nos lecteurs la catalogueront.

M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz a prononcé à la grande journée du Jubilé de la Réformation à Lausanne un discours qui a fait sensation dans tous les milieux.

Nous ne parlons pas de son style qui se tient toujours, même quand il s'agit de questions vulgaires et strictement matérielles, dans les sphères les plus élevées du beau langage, ni de son éloquence qui est presque précieuse à force d'être académique, ni des thèses en elles-mêmes qui ne sont jamais banales et qu'il sait rendre captivantes.

Non, rien de tout cela ne rentre dans notre article de ce jour.

M. Pilet-Golaz, dans un passage de son discours de Lausanne, a fait, de façon âpre et incisive, les procès des partis politiques bourgeois qu'il a accusés à peu près de tous les méfaits.

C'était comme une revanche du nihilisme.

Un magistrat de l'encolure du chef du Département des Postes et chemins de fer accepte toujours la responsabilité de sa parole et de ses écrits, et nous supposons bien qu'il n'a ensuite atténué, comme c'est souvent le cas, ni celle-là ni ceux-ci.

Les partis politiques s'émurent, et comme on se trouvait, alors, en pleine session des Chambres fédérales, ils délibérèrent sur la suite à donner à cet excès de langage.

Entamer des poursuites contre un ministre eût été par trop maladroit ! Les procès de tendance n'ont, du reste, pas grand succès aujourd'hui.

Montrer le poing à un magistrat de cette ampleur qui avait déchiré des voiles, c'eût été le pousser à manger le morceau, bien que les actes décisifs ne soient pas précisément son fort!

Quoiqu'il en soit le coup était porté, et l'énormité paraissait bouleversante.

On nous assure que la Droite s'est montrée la mère des affligés, c'est-à-dire des partis nationaux dont l'âme est blanche, comme les plumes d'un cygne, vis-à-vis des accusations dont ils furent l'objet.

Quant à la Gauche radicale, elle aurait, paraît-il, porté ses doléances auprès de M. Vallotton qui, certainement, a dû appeler M. Pilet-Golaz à sa barre.

M. Vallotton aurait été jusqu'à l'extrême limite du raisonnement et se serait montré tout disposé à l'indulgence, à la condition que l'orateur ne récidive pas.

Le pénitent, lui, aurait accepté — mon Dieu que de conditionnels ! — le principe de la remontrance, mais le principe seulement. C'était le moyen habile de se garder à carreau pour le jour où il jugera nécessaire de recommencer.

Non, vous imaginez-vous l'humiliation que doivent éprouver les chefs de groupes lorsque, dans les cafés et autres lieux publics, ils entendent ce dialogue désespérant :

— Les partis bourgeois ne sont pas blancs de collier. Il y a de la corruption en l'air.

— Mais ce sont les Socialistes et les Communistes qui lancent ces accusations sans, d'ailleurs, jamais fournir aucune preuve.

— Vous n'y êtes pas, c'est une Excellence : c'est un conseiller fédéral en chair et en os, M. Pilet-Golaz qui, dans une manifestation essentiellement religieuse, a chargé les partis bourgeois de tous les péchés d'Israël.

Nous craignons une fâcheuse répercussion de ce discours sur l'âme des foules. L'homme de la rue est toujours simpliste, et, devant des accusations, il est porté à dire qu'il n'y a jamais de fumée sans un peu de feu.

A la réflexion, nous nous demandons si c'est bien l'honorable chef du Département des Postes et Chemins de fer qui a tenu ce langage à Lausanne ou si, par un tour de prestidigitation — on ne sait jamais — un sosie ne l'a pas remplacé à la tribune ?

Cette interrogation se pose d'autant mieux que de l'ensemble du discours vous recueillez une impression de relèvement spirituel et moral.

Ch. Saint-Maurice.

Eclaircissements

Le Conseil d'Etat, à la suite de diverses demandes qui lui sont parvenues, estime devoir donner les éclaircissements ci-après en vue de la votation populaire du 25 octobre 1936 :

1. Si la majorité des électeurs rejette l'initiative populaire, ainsi que le contre-projet du Grand Conseil, toute réduction du nombre des députés est écartée d'emblée.

2. D'autre part, tant l'initiative que le contre-projet du Grand Conseil ne seront considérés comme acceptés par le peuple que si la première ou le second a recueilli la majorité absolue des votants.

La Chancellerie d'Etat.

Fortifications vivantes

On raconte que, lorsque Rodolphe de Habsbourg eut construit son castel en Argovie, un sien parent, moine de son état, vint visiter les lieux. La tournée finie, comme le moine s'étonnait de ne voir aucune fortification : tu les verras demain, sourit le comte.

En effet, dès l'aube, le moine est réveillé par le son du cor. Il court à une fenêtre et, que voit-il ? Une foule en armes entoure déjà l'édifice ; de toutes parts accourent encore, à pied ou à cheval, des hommes armés de pied en cap.

Que signifie ? dit le moine étonné, au comte qui venait de le rejoindre. — Voilà mes fortifications, répond le comte, fier de ses sujets et plus imposant que jamais dans sa stature de sept pieds.

Un vigoureux souffle de patriotisme vient de passer sur la Suisse. Répondant à l'appel des autorités fédérales les Suisses ont souscrit largement à l'emprunt pour la défense nationale.

Mais, hélas ! combien de bons citoyens ont dû regretter, faute de ressources, de ne pouvoir contribuer, de cette manière, à la défense du pays. Parmi eux, se trouvent sans, doute des paysans obérés, des ouvriers sans travail, des pères de familles nombreuses dont les fils ne gagnent rien durant une bonne partie de l'année, peut-être encore des hôteliers, des commerçants, ou des industriels dont les affaires souffrent particulièrement du marasme financier, peut-être y a-t-il aussi des travailleurs de professions libérales qui doivent « tenir leur rang » et se serrer la ceinture. En cas de danger, tous ceux-là seront sans doute, aussi bien que leurs Confédérés plus fortunés, les « fortifications vivantes » de la Suisse.

N'ayant pu contribuer avec leur argent à la protection des frontières, ils le feront, s'il le faut, avec leur sang et au premier appel. En attendant, leur reconnaissance va à ceux qui ont déjà sacrifié sur l'autel de la Patrie.

N.

La Croisade des Jeunes Travailleurs

On nous écrit :

Il est universellement reconnu que, si le bolchévisme a pu s'installer en maître dans d'immense territoire russe, c'est grâce à la déficience des intellectuels de ce malheureux pays qui n'ont pas su préserver l'opinion publique contre le virus révolutionnaire.

Or, d'après le Dr Lodigenski, un des chefs de l'Action contre les Sans-Dieu, à Genève, il se remarque en Suisse, depuis un certain temps, une phase analogue à celle qui a précédé le grand bouleversement en Russie. Une complaisance incompréhensible de la part de nombreux bourgeois à l'égard du bolchévisme envahissant, les capitulations indignes de certaines autorités, la situation économique qui jette un grand nombre d'ouvriers et de paysans dans les bras de quiconque leur promet secours et salut, font du communisme le danger le plus menaçant de notre époque.

Voilà pourquoi l'élite intellectuelle n'a plus le droit d'ignorer le bolchévisme ou de rester neutre à son sujet ; elle doit se jeter dans la mêlée pour éclairer le peuple afin de le soustraire à l'envoûtement des suppôts de Satan. Le moment est venu, en effet, d'appeler un chat un chat et le communisme-bolchévisme une entreprise satanique, puisqu'il n'est pas autre chose que destruction, anarchie et esclavage.

Voilà pourquoi il faut une croisade pour démasquer ce monstre aux yeux de notre peuple qui pourrait peut-être se laisser éblouir par les promesses fallacieuses de ce maître-menteur. Ce serait, en effet, une monumentale sottise de sacrifier des millions pour fortifier les frontières, si on laisse l'ennemi ravager l'intérieur du pays ; pour armer des soldats, si ces mêmes soldats corrompus par des fables perverses, tournent leurs armes contre leurs officiers, contre les femmes et les enfants patriotes.

Nous voyons le socialo-bolchévisme à l'œuvre en Espagne ; nous savons qu'il est organisé chez nous et qu'il n'attend que l'occasion, que le moment de jeter le masque et d'exercer chez nous les mêmes horreurs ; dormirons-nous jusqu'à ce que l'ivraie diabolique, poussant de tous côtés, nous domine et nous étouffe ?

Eclaircir l'opinion, c'est très bien ; mais notre peuple ne vit pas seulement d'idées. Il lui faut du pain avant tout. Et beaucoup, cet hiver, n'auront pas de pain. Celui qui, avec quelques rares parcelles de terrain hypothéquées et grevées d'impôts, doit nourrir une famille de 6-8 enfants, écoliers la plupart, et payer jusqu'à 9 et 10 % d'intérêt à ses créanciers, comment voulez-vous que celui-là écoute vos dissertations contre le communisme si vous ne faites rien pour améliorer son impossible situation ?

Aussi saluons-nous avec impatience l'assemblée des Jeunes-Travailleurs qui se réuniront sur la Planta ce 25 octobre pour exiger la baisse du taux de l'intérêt, l'aide efficace aux paysans endettés souvent malgré eux, afin d'inspirer de nouveau confiance au petit peuple qui lutte et se défend si bravement contre l'abomination du marxisme envahisseur, mais qui ne trouve que si rarement des sauveurs désintéressés.

Nous nous plaisons à croire que cette manifestation ne sera pas boudée par certains citoyens patriotes, pour la jubilation des brouillons communistes ; et que nous n'aurons pas chez nous à déplorer l'aveuglement des bourgeois de France qui résistèrent à Laval pour s'aplatir devant Blum, ou des malheureux « terratenientes » d'Espagne qui préférèrent livrer leur pays au communisme plutôt que de suivre Gil Robles dans sa réforme sociale.

La croisade qui s'impose impérieusement aujourd'hui est donc, pour les uns, d'éclairer les esprits sur le véritable visage du communisme, et, pour les autres, d'organiser d'une manière efficace l'aide financière à ceux qui n'en peuvent plus.

Combien qui la comprendront avant qu'il ne soit trop tard ?

P.-L. de Valère.

* * *

Le Rassemblement

On nous écrit :

Dimanche prochain 25 octobre, les Jeunes Travailleurs valaisans organisent sur la Planta à Sion, de grand rassemblement prévu lors du Congrès de Fully et attendu avec impatience par tous ceux — et ils sont nombreux — qui croient au succès, mieux, à la nécessité de ce mouvement.

Il y a une année à peine que ce mouvement prenait naissance. Aujourd'hui, il se présente au grand public sollicitant son jugement. Ce jugement, il l'attend sans crainte.

Né de la volonté des jeunes de rénover l'esprit public, de redresser les erreurs d'une politique par trop corrompue par le dilettantisme et le mercantilisme, de réformer les institutions dans un esprit plus conforme aux postulats d'une sociologie chrétienne et corporative, le mouvement des Jeunes Travailleurs restera étranger aux cabales de partis, refusant de s'immiscer dans les luttes de personnes et d'influences. Les Jeunes Travailleurs veulent une Suisse chrétienne, fédéraliste et corporative. Ils veulent réveiller le culte de la tradition ; tout en tenant compte des besoins nouveaux, ils veulent renouer les liens qui nous unissent au passé, rendre à la Suisse les assises solides sur lesquelles la posèrent ses premiers fondateurs.

C'est dire combien se trompent ceux qui ne voudraient voir dans ce mouvement qu'un ferment révolutionnaire. Révolutionnaire il ne l'est que dans sa volonté de soumettre le capitalisme à une discipline nationale et de chasser de notre pays le communisme et ses contrefaçons.

S'il s'attaque avec violence aux fausses doctrines qui menacent l'avenir de notre pays, ce mouvement de rénovation tend une main amie à tous les malheureux égarés ; il veut les ramener sur le chemin de la vérité. Ceci est le prélude d'une véritable union nationale.

Ce mouvement ne peut que rencontrer la sympathique approbation de tous ceux qui veulent le bien du pays. Que ses assises de dimanche prochain soient une affirmation de force disciplinée, calme, mais décidée.

Sion sera, le 25 octobre, le rendez-vous du Valais entier. De partout se presseront des forces jeunes, venant comme une seule âme à l'unisson d'un même idéal : le triomphe du droit sur la force.

Sion, la place de la Planta doit être dimanche la place d'armes d'une jeunesse conquérante, ne reniant pas le passé mais cherchant à le corriger, à le réformer en vue de créer un avenir meilleur.

Jeunes Travailleurs, soyez les bienvenus dans la capitale valaisanne ! Que votre congrès marque une date dans l'histoire du pays, qu'il soit l'aube d'une ère nouvelle, d'un renouveau économique, politique et social.

Jeunes Travailleurs, avec l'aide de Dieu, courage et confiance.

Vous vaincrez si vous avez la foi.

S.

Radio-Programmes

Mercredi 21 octobre. — 12 h. Emission commune. 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Emission commune. 16 h. 30 Emission commune. 18 h. Emission pour la jeunesse. 18 h. 50 Introduction au concert symphonique. 19 h. De l'œuvre et de l'amateur. 19 h. 15 Micro-Magazine. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. Concert. 20 h. 20 Mœurs et coutumes de montagnards. 20 h. 35 Concert symphonique.

LES ÉVÉNEMENTS

Le sort de Madrid

Jour après jour, l'étau se resserre autour de Madrid. Du nord-ouest, les blancs s'avancent sur l'Escorial, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale ; du sud-ouest, ils progressent vers Navalcarnero (30 km.) ; du sud, venant de Tolède, ils ont quelque peu dépassé Illescas (35 km.) ; au sud-est, ils tiennent maintenant sous leur feu la voie ferrée Madrid-Valence, principale ligne de ravitaillement et d'évacuation de la capitale du côté de la Catalogne. La fin du drame madrilène ne peut tarder beaucoup.

C'est l'heure où l'anxiété est à son comble pour tous ceux qui aiment l'Espagne et, d'une façon plus générale, pour tous ceux qui aiment l'humanité. Leur situation étant désespérée, que vont faire les maîtres de l'heure à Madrid ?

A Irun, à la veille de l'écrasement, ce fut horrible : les anarchistes et communistes tenaient le dessus du pavé et les destructions de tous genres furent affreuses. A St-Sébastien, les incendies et les massacres d'otages furent évités : les nationalistes basques avaient réussi à prendre le dessus sur les éléments extrémistes.

Il est malheureusement à craindre que le sort de Madrid ne ressemble à celui d'Irun.

Le plan des terroristes, affirme-t-on, prévoit l'assaut des ambassades afin de permettre le massacre de ceux qui se sont réfugiés sous drapeau étranger. Les œuvres d'art de Madrid seraient également menacées.

Invraisemblable ? Hélas ! Rien n'est plus vraisemblable : la cathédrale de Vich, près Barcelone, n'ayant pas été entièrement détruite par l'incendie, on y a apporté du pétrole afin de consumer entièrement l'édifice.

Quant aux massacres, il suffit d'évoquer le nom d'Irun et de rappeler l'explosion de l'Alcazar de Tolède pour mesurer les dangers auxquels sont exposés les Madrilènes qui, par sentiment national, n'ont pas voulu s'associer à l'œuvre révolutionnaire.

M. Azana, le président de la République, a quitté Madrid. Il se trouve à Barcelone où il est l'objet d'embrassades de la part du président de la Généralité.

Madrid, Madrid, quel sera ton sort !

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le parti communiste menacé en Russie

Staline, pour se protéger contre l'agitation grandissante, frappe implacablement de hauts dignitaires et 65,000 fonctionnaires.

Cinq nouvelles prisons politiques doivent être construites

L'agitation qui grandit en U. R. S. S. frappe maintenant particulièrement les organisations du parti communiste lui-même. On n'en est plus à défendre l'unité du parti, définitivement compromise, c'est son existence même qui est en cause.

La commission de contrôle du parti présidée par l'homme aux multiples fonctions, Nicolas Iejov, vient de terminer son enquête sur tous les hauts dignitaires du parti. Elle conclut à une épuration implacable d'une rigueur encore inconnue jusqu'à ce jour. Même des commissaires du peuple ne sont pas épargnés. La nouvelle charrette en comprend trois : Pobov, commissaire aux forêts ; Kerjentzev, commissaire aux beaux-arts, ancien ambassadeur à Rome, et Joukov, commissaire du peuple par intérim aux P. T. T. Des directeurs des départements

et des commissions centrales partagent leur sort.

Des fonctionnaires communistes encore inconnus hier, mais amis personnels de Iejov sont appelés à les remplacer.

Une autre commission, chargée de passer au crible l'ensemble de l'administration soviétique a déjà, après un travail prolongé, rayé des cadres 65,000 (!) communistes subalternes. Agranov a été chargé d'exécuter la sentence et sur ce nombre 12,000 ont été déportés en Sibérie ou emprisonnés.

Les prisons politiques n'étant pas à même d'accueillir tous les « coupables », le commissariat de l'intérieur a ordonné la construction de cinq nouveaux pénitenciers et l'agrandissement de la prison centrale de Tobolsk, transformée.

Elle devra recevoir 10,000 prisonniers.

Et ce n'est pas fini !

Des commissions régionales sont envoyées à Kiev et à Tiflis.

Sur tous les fronts, Staline et le Komintern engagent des opérations importantes, sacrifiant sans pitié et comme en premier, leurs amis et appuis d'hier.

Vingt cinéastes, sans vivres, attendent la fin de la tempête

Il existe quelque part en mer, au sud des Iles Shetland, un îlot de 5 kilomètres de long sur 3 de large, qui a nom Foula. Ses falaises, hautes de 500 mètres, rendent encore plus sinistre l'aspect de ce plateau désert où, voici quelques mois, une vingtaine de cinéastes anglais, dirigés par Michael Powel, étaient venus s'installer pour tourner un film qui s'appelait fort à propos « Le bout du Monde».

Lorsqu'il y a trois semaines une tempête d'une violence extraordinaire s'éleva sur le nord de l'Ecosse, l'équipe des metteurs en scène, opérateurs et artistes s'apprêtait alors à prendre le chemin du retour. Ils ne purent donc abandonner l'îlot.

Des barques de pêche parties de Wick essayèrent, d'abord, de leur porter secours, mais les marins durent vite renoncer et rallièrent le port.

Cependant un radio de Foula fit connaître la situation de plus en plus critique dans laquelle se trouvaient les isolés : les vivres de la petite troupe commençaient à manquer. Plusieurs jours ont passé. L'ouragan redouble. Aucune autre nouvelle n'est parvenue des isolés de Foula et le producer du film, Mr Gérard Blattner, arrivé hier matin à Wick, songe à faire ravitailler sa troupe par avion. On ignore si la tempête permettra de réaliser ce projet.

Une explosion détruit un immeuble

Les habitants de la rue de Marlenheim, à Strasbourg, ont connu hier matin des heures d'émotion.

A 4 heures, la partie supérieure de l'immeuble portant le No 9, sautait par suite d'une explosion qui fut si forte que les vitres du quartier volèrent en éclats.

Quand la police et les pompiers arrivèrent sur place, ils constatèrent qu'il ne restait plus rien de la toiture et que la maison était entièrement lézardée de haut en bas.

Il s'agit d'une bâtisse toute neuve, abritant dix ménages.

L'explosion s'est produite dans l'appartement d'un certain Albert Schuler, 33 ans, retoucheur.

Comme il avait disparu, on pensa tout de suite qu'il était sous les décombres.

Après plusieurs heures d'un difficile travail, le cadavre fut en effet retrouvé. Il n'y a pas d'autre accident mortel à déplorer.

Les bruits les plus divers courent à propos de l'explosion qu'on est assez tenté d'attribuer au gaz. Toutefois, les dégâts sont si importants qu'on a peine à accepter cette version.

NOUVELLES SUISSES

Les détournements d'un substitut

Hier lundi, sur mandat décerné par le président du tribunal de Bulle, le nommé Louis Bruthart, employé au greffe des faillites de la Gruyère, a été arrêté pour détournement d'un total d'environ 17,000 francs.

Le prévenu était employé depuis plusieurs années comme substitut de l'Office des faillites. A la suite de plaintes émanant de créanciers, la commission de surveillance du Tribunal cantonal ordonna une expertise de la comptabilité. Il s'avéra que les sommes affectées au paiement de dividendes de certaines faillites ne se trouvaient pas en possession du greffe. En outre, il fut établi qu'il régnait beaucoup de désordre dans les livres et que, de cette manière, l'employé pouvait utiliser pour son compte des sommes qui ne lui appartenaient pas. On peut également signaler que, dans la répartition des dividendes dus aux créanciers, les tantièmes étaient quelquefois inférieurs à ce qui devait être régulièrement payé.

L'enquête établira s'il y a eu également falsification d'écritures. D'ores et déjà, on peut dire que les créanciers ne perdront rien, étant donné que le greffe doit fournir un cautionnement civil.

Il est probable que les manœuvres frauduleuses en question remontaient à plusieurs années.

Les obsèques du conseiller national Schneller

Lundi après-midi, ont eu lieu les obsèques du conseiller national Ludwig Schneller. Le sermon fut prononcé par le pasteur Spähn ; puis on entendit le conseiller national Wick, de Lucerne, s'exprimant au nom des Chambres fédérales, M. Joseph Kaufmann, porte parole du parti chrétien-social, le docteur Bürgi, au nom des amis personnels du défunt, et M. Doka, de St-Gall, délégué de la « Schweizerische Rundschau » et des organes catholiques en général. On notait la présence aux obsèques des délégations officielles des Chambres fédérales, de nombreux députés bourgeois de ces dernières, parmi lesquels M. Reichling, président du Conseil national. Le Conseil fédéral était représenté par MM. Meyer, président de la Confédération, Motta et Etter. Des délégations avec drapeau représentaient diverses sociétés d'étudiants et de nombreuses sociétés religieuses et laïques.

Incendies

Ce matin, à 3 heures, le tocsin sonnait à La Chaux-de-Fonds. L'Hôtel de la Balance, une ancienne maison récemment rénovée était en feu. Toute la toiture était embrasée et avec la violence du vent qui soufflait à ce moment, on craignit un instant que tout le quartier prît feu. Les pompiers arrivèrent rapidement sur les lieux et réussirent à circonscrire l'incendie. Néanmoins l'Hôtel de la Balance est complètement détruit.

Au cours de l'incendie, un agent de police a reçu une violente décharge électrique et a dû être conduit à l'hôpital, dans un état grave. Un sapeur, d'autre part, a été grièvement brûlé aux mains et au visage.

On ignore encore les causes du sinistre, mais on suppose qu'il s'agit d'une défectuosité d'une cheminée.

Coïncidence tragique, au moment où le feu éclatait un enfant mourait dans la maison.

— Au moment où les pompiers étaient rappelés à l'Hôtel de la Balance, le tocsin sonna à nouveau, signalant un second incendie, qui venait de se déclarer au restaurant Balmer, au Joux-Derrière. On ignore, à l'heure actuelle, l'importance de ce second sinistre.

Les assassins de l'« ermite »

Deux nouvelles arrestations ont été opérées cette nuit dans l'affaire de l'assassinat de Vessy, Genève. Il s'agit des nommés Maurice Allisson, âgé de 29 ans, peintre en bâtiment habitant Genève et Jean Moine, 36 ans, marié, chauffeur-mécanicien habitant Carouge. Longuement interrogés, ils ont avoué avoir, en compagnie du nommé Jules Baudevin, arrêté la nuit dernière, participé à l'assassinat du père Gard. Ils ont expliqué comment, après avoir tué ce dernier, ils fouillèrent sa demeure et firent disparaître le corps.

Le tirage de la « Gefa »

1500 fr. sont gagnés par le No 105,774
1000 fr. sont gagnés par le No 107,118
500 fr. sont gagnés par le No 108,016
300 fr. sont gagnés par le No 110,074
200 fr. sont gagnés par le No 107,546
100 fr. sont gagnés par les Nos 109,941, 110,382, 114,987, 115,935, 213,687.
50 fr. sont gagnés par les Nos :
103,578, 104,175, 104,557, 106,184, 106,950, 107,949 109,042 109,701, 109,896, 111,453, 112,687, 114,165, 114,191, 114,592, 117.481, 119,706, 166,439, 181,557, 185,059, 210,316.
20 fr. sont gagnés par les Nos :
100,289, 100,685, 102,600, 102,731, 103,307, 103,336, 103,779, 103,782, 104,303, 104.609, 105,231, 105,882, 106,042, 107,101, 108,277, 109,372, 110,802, 110,803, 111,283, 112,272, 112,656, 115,704, 116,527, 117,578, 117,839, 118,216, 118,260, 118,883, 119,199, 126,161, 146,241, 147,101, 180,483, 181,617, 181,778, 181,842, 181,992, 184,624, 185,224, 187,065, 187,085, 187,243, 189,369, 196,805, 211,457, 213,258, 213,596, 218,219, 218,509, 234,307.

La « Gefa » procédera à de nouveaux tirages le 14 novembre et enfin le 20 décembre, la journée des principaux lots.

LA RÉGION

Le braconnage

Il y a quelques jours, M. J. Ansermoz, d'Yvorne, constatait que la porte de son chalet, situé à Luan, au-dessus de Corbeyrier, avait été fracturée. Il avisa la gendarmerie d'Aigle.

Les gendarmes Junod et Jotterand se rendirent sur place et aperçurent 2 individus installés dans le chalet !

Conduits à la gendarmerie d'Aigle, ils déclarèrent que c'était le froid qui les avait forcés à chercher un abri. Ils acceptèrent de payer les dégâts et furent donc relâchés.

Le surlendemain, nouvelle effraction du chalet. Quelle ne fut pas la surprise de nos deux gendarmes d'apercevoir les mêmes individus !

Habilement cuisinés, nos deux personnages, un Lausannois et un habitant d'Echallens, finirent par avouer que, amateurs de gibier, ils étaient bel et bien en chasse, et armés d'un mousqueton militaire et de cartouches.

Ils seront donc poursuivis par le juge de paix d'Aigle pour effraction et par la préfecture d'Aigle, pour braconnage.

Mauvaise journée pour tous deux !

NOUVELLES LOCALES

Le Mauvoisin récidive

On nous écrit :

En effectuant une nouvelle randonnée dans les gorges du Mauvoisin j'ai pu constater qu'un nouveau danger se créait pour Saint-Maurice.

Au lieu dit « Sous la Giette aux Bourgeois » un éboulement s'est produit durant la semaine dernière ; cet éboulement de 600 à 700 m3 obstrue les deux tiers de la gorge. Comme il s'est produit en période sèche, il est presque certain que lors de la première série de jours de pluie ou de dégel, de nouveaux matériaux descendront et finiront par obstruer complètement la gorge, créant ainsi un lac de barrage.

Ce lac de barrage peut devenir excessivement dangereux, d'autant plus qu'il se formera en amont des matériaux amoncelés par l'avalanche de St-Tannaire. Lors de sa rupture une nouvelle coulée pourrait provoquer de graves dégâts.

Je me fais un devoir de signaler ce cas à nos autorités responsables et j'espère que cela ne sera pas en vain. Puissent-elles prendre à temps les dispositions nécessaires pour parer au danger qui nous menace.

Le chef de district des C. F. F., M. Coppex, a été avisé de ces faits et voudrait y donner la suite qu'ils comportent. Mais il y a d'autres tiers intéressés. Une saine collaboration de tous est indispensable pour aboutir à des résultats effectifs.

Fournier D.

L'arrêté rail-route

Un Comité constitué en Valais contre l'arrêté fédéral d'urgence rail-route et au nom duquel signe M. P. Chapuisat, ingénieur à Sion, vient d'adresser à M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz, chef du Département des Postes et chemins de fer. une véhémente protestation contre la réglementation envisagée des transports routiers, que publie le « Courrier du Valais ». Ce même Comité convie tous les usagers de la route à une manifestation de protestation sur la Place du Midi, à Sion, dimanche prochain 25 octobre.

L'auteur du grave accident de Martigny identifié

Le 10 octobre, un petit berger conduisait un troupeau dans les rues de Martigny lorsqu'il fut renversé par une automobile. Très grièvement blessé, l'enfant fut transporté à l'hôpital de Martigny. L'auto était pilotée par une dame, laquelle prit la fuite. Une enquête fut ouverte par la gendarmerie valaisanne. Le gendarme G..., après de minutieuses recherches, obtint un signalement très précis de l'auto, qui portait des plaques genevoises. Lundi, M. G... se rendit à Genève et une enquête fut menée par M. Muller, inspecteur-chef du service des autos, M. Garin, inspecteur, assisté du sous-brigadier Michel, de la brigade de la circulation.

L'automobiliste fut identifiée : il s'agit d'une dame F., qui a reçonnu être l'auteur de l'accident et s'est rendue immédiatement avec sa voiture à Martigny avec le gendarme G... où l'enquête se poursuit.

Le cadavre de Neuhaüsen est retrouvé

On a découvert dans le Rhône, le cadavre de l'ouvrier Menrard Neuhaüsen, qui, au début de l'été dernier, était tombé d'un wagon du Viège-Zermatt, dans la Viège. Le corps a été retrouvé à des kilomètres du lieu de l'accident, et fut identifié par les fils de la victime.

A-t-on enfin trouvé un remède efficace contre le cancer?

Les journaux roumains font grand bruit autour d'un nouveau remède contre le cancer, dont une Roumaine détiendrait le secret. De nombreuses personnes ont déjà été guéries par elle.

Interrogée par un conseil de professeurs de la Faculté de médecine, Mme Smagon a déclaré qu'à la suite d'expériences commencées par son mari, ingénieur-chimiste, et continuées ensuite par elle-même, elle avait découvert un levain végétal qui ne se décompose pas au contact de l'air et qui lorsqu'il pénètre dans l'estomac malade, se fixe sur les parties atteintes, les recouvre d'une sorte de moisissure et résorbe les tissus malades.

Les manœuvres

Les manœuvres qui ont commencé lundi pour se terminer ce soir, mercredi, ne sont pas favorisées par le temps. Le thème général en est que deux colonnes ont débouché en Valais, une par le Grand-St-Bernard, qui marche en direction de Martigny-Vernayaz et l'autre par Morgins, qui se rend en direction de Bex et Aigle.

La Brigade infanterie montagne 3, à laquelle est adjoint le régiment d'artillerie automobile 5 du lieut.-colonel Adrien Tschumy, Lausanne, procède à l'attaque du dispositif de défense de la garnison de St-Maurice.

Les chefs de parti sont respectivement : le colonel Ernest Lederrey, commandant Brigade infanterie montagne 3, Lausanne, et le colonel Jacob Huber, commandant la garnison de St-Maurice.

Il faut savoir qu'à côté des éléments fixes de la défense, constitués par les lignes des forts de Savatan et de Dailly, la garnison de St-Maurice possède des éléments mobiles formés par le groupe d'artillerie de forteresse 1, le groupe d'artillerie de forteresse 2, le régiment d'artillerie automobile 5, occasionnellement affecté, pour la manœuvre, à la Brigade infanterie de montagne 3, le régiment d'infanterie de montagne 40 avec les bataillons 105 et 106, la compagnie de sapeurs de montagne 7, la compagnie de télégraphistes de montagne 19 et la compagnie de subsistances 7.

Le haut commandement militaire tient beaucoup à ce que le secret soit gardé sur les opérations.

Ces exercices sont placés sous le commandement du colonel-divisionnaire Combe, commandant de la 1re division.

Procurez du travail à vos compatriotes

La belle affiche qui pare actuellement les vitrines des commerçants participant à la 20me « Semainee Suissee » (17 au 31 octobre), représente une magnifique edelweiss sur un fond bleu couleur de nos gentianes des alpes. Muni de la croix fédérale et de l'arbalète, ce panonceau au caractère vraiment national est un appel à la solidarité de tous les Suisses.

Pour faire connaître toujours davantage cette invitation de collaboration nationale et pour lui donner une juste diffusion dans toutes les classes de la population, l'Association de la « Semaine Suisse » vient d'éditer un timbre-réclame représentant le même motif que l'affiche officielle de la manifestation. Ces petites vignettes ont trouvé un accueil favorable dans le public et l'on voit déjà beaucoup d'enveloppes portant cette marque artistique. Elles font ainsi retentir dans tout le pays cet appel si justifié à l'approche de l'hiver : « Procurez du travail à vos compatriotes ».

Ces timbres réclame sont en vente à un prix des plus réduit auprès du secrétariat de la « Semaine Suisse » à Soleure.

Ont encore souscrit à l'emprunt de la défense nationale

Société de consommation de Viège 5000 francs ; Hôpital d'arrondissement de Sierre 5000 ; Municipalité de Sierre 4000 ; Caisse-maladie Viège et environs (2me souscription) 2000 ; Commune de Vouvry 2000 ; Société de secours mutuels de Vouvry 2000 ; Société du Stand de Vouvry 1000 ; Bourgeoisie de Savièse 1000 ; Fabrique de l'Eglise de Sierre 1000 ; Fabrique de l'Eglise de Chippis 1000 ; Commune de Chippis 1000 ; Bourgeoisie de Chippis 1000 ; Personnel du S. M. V., Sierre 1000 ; Bourgeoisie de Sailon 1000 ; Société des Carabiniers de Vouvry 500 ; Association des anciens élèves de l'école d'agriculture de Viège 500 ; Association romande de lutte suisse 500 ; Société fédérale de gymnastique de Sierre 100.

Le Comité d'action.

Le Haut-Valais et la Radio

Le poste de Beromünster donnera samedi de 24 octobre à 20 h. 45 une petite scène radiophonique, intitulée « Auf dem St-Gallusmarkt in Brig » (A la foire de St-Gall à Brigue) et due à la plume de M. Hermann Tscherrig à Brigue. Il s'agit d'un entretien plein d'humour entre visiteurs de la foire et représentant tous les dialectes des districts haut-valaisans. On entendra l'auteur s'entretenir avec des gens de Conches, Mö-

---

FEUILLETON du NOUVELLISTE 23

Le Testament

— Roger, connais-tu l'adresse de ce comte de Fontange, s'empressa de demander la baronne de Saint-Bruce, au retour du cimetière ?

— C'est au Ker-Maria, à La Fraudais, près de Nantes.

— Merci ! J'envoie une lettre de faire-part à ce beau comte Hughes, en réponse à son bouquet blanc, pensa-t-elle, tandis qu'une expression cruelle et triomphante se trahissait sur son visage. On portera, dès ce soir, à Francine tout ce qui a appartenu à Edmée: ses toilettes, ses menus objets, tout. Ce sera un souvenir et un appoint pour cette brave femme et pour sa famille. Je reconnaîtrai ainsi le dévouement de sa Nounou et nous ne verrons plus rien d'elle ici. Cela sera moins triste pour son père... et une délivrance pour moi !

* * *

Petit village perdu dans la campagne nantaisie, La Fraudais n'est guère connue que des mystiques, qui vont y constater les mystères de la grâce, chez une vieille paysanne émule et contemporaine de Louise Latteau, la stigmatisée belge.

A quelque distance de l'humble masure au toit couvert de chaume, où vit cette octogénaire privilégiée, s'élève le domaine ancestral des comtes de Fontanges. Plus semblable à une vaste métairie qu'à un château-fort, il forme un quadrilatère imposant, dont les tours rondes, aux toits coniquent, menacent le ciel de leurs flèches. Au centre l'ancienne cour d'honneur, moyenageuse, à laquelle on accède par une énorme porte de chêne bardée de fers. Encastrée dans un cintre majestueux, elle semble l'entrée d'une ville fortifiée. Au-dessus de cette porte, une niche creusée dans les murs épais. Là, une antique Vierge de pierre garde de tout malheur le fief qui lui est consacré, elle en bénit les seigneurs, de génération en génération.

De vieux fossés, à demi-comblés, où croissent des herbes folles, entourent le domaine, tandis qu'un aqueduc remplace l'ancien pont-levis.

D'immenses champs de blé, des prairies verdoyantes, s'étendent à perte de vue, autour de Ker-Maria. Son énorme bloc, blanchi à la chaux, semble hissé sur la colline, comme un grand drapeau blanc où flottent les armes des comtes de Fontanges : « Un trois mâts battu par la tempête avec la devise : Bravoure défie la mort. »

C'est dans ce vieux reliquaire des traditions familiales, loin des milieux enfiévrés des grandes villes, qu'ont été élevés Béatrice et son frère. Gardés de tous les contacts malsains qui auraient pu ternir leur belle santé physique et morale, ils font maintenant la joie et la consolation de leur mère. Celle-ci devenue veuve, alors que son fils n'avait que dix ans, s'était entièrement consacrée à l'éducation de ses enfants. Elle pouvait désormais dire avec la mère des Gracques : « Ce sont mes plus beaux ornements. »

Mme de Fontanges avait entendu avec émotion les confidences que lui avait faites Hughes, à son retour de Castelvieux. Elle aspirait à connaître la jeune fille dont elle le voyait si passionnément épris. Son cœur sensible et délicat compatissait à la vie pénible d'Edmée et lui donnait déjà une maternelle tendresse. Aussi Hughes était-il parti encouragé par les paroles de sa mère :

— Ne te fais pas de souci pour celle que je bénis comme ta fiancée, mon grand, lui avait-elle dit. Si elle n'est pas heureuse là-bas, je l'accueillerai de plein cœur. Tu la retrouveras chez nous à ton retour.

Il venait à peine de s'embarquer que Béatrice recevait la lettre de Castelvieux où Edmée lui disait, en termes voilés son chagrin, son état de faiblesse, et lui annonçait son arrivée prochaine en Bretagne.

Elle attendait impatiemment un courrier plus rassurant. D'un commun accord avec sa mère, elle avait caché à Hughes l'indisposition et les sombres pressentiments de sa fiancée. A la première escale, il ne trouverait que les gracieux mots tendres d'Edmée, transmis par sa sœur. Plus tard, il serait ravi de savoir les deux amies ensemble à Ker-Maria.

Ce matin-là, le soleil était radieux. Anxieuse de voir arriver le facteur, Béatrice est allée au-devant de lui sur la grand' route. Les champs de blé semblent une vaste mer dorée que la brise ondule en un remous aux chatoyants reflets. Dans le reposant silence de la campagne, le frémissement du vent au travers des hauts peupliers, chante un air de castagnettes, au bruit métallique de leurs feuilles. La route se déroule en lacets, tortueux.

A l'un de ces tournants, elle aperçoit la silhouette bien connue du facteur, sa casquette bleue à visière et l'énorme boîte de métal noir où s'entassent, pêle-mêle, les messages de joie, de soucis ou de douleur.

Instinctivement, elle hâte le pas. « Encore rien pour vous, Mademoiselle la Comtesse, dit le postier rural en fouillant dans la caisse. »

— C'est moi qui ai une lettre à vous remettre. Voici trente sous. Vous voudrez bien l'affranchir pour l'étranger, fit Béatrice en lui donnant la missive qu'elle adresse à son frère. »

— Soyez sans crainte, Mademoiselle, cela partira par le premier courrier. Tiens, reprend-il, je me suis trompé en vous disant que je n'apportais rien au Ker-Maria. Voici un imprimé pour Monsieur le Comte.

— Oh ! un faire-part mortuaire, dit négligemment Béatrice. Sans doute un illustre inconnu, avec qui notre famille a eu

(La suite en quatrième page)

Collision, en France, des express Paris-Bâle et Boulogne-Bâle

Nouveaux éboulements dans la gorge du Mauvoisin - Les obsèques solennelles de Mgr Ambühl

rel, Saas, Ausserberg, Lötschen et Loèche. M. Hans Rich, le dialecte-speaker bien connu de Radio Berne fera une petite introduction en Bernerdütsch, ce qui ne manquera certainement pas de faire ressortir encore plus l'originalité des différents patois du Haut-Valais.

—o—

Taxes de séjour exorbitantes

L'Union Helvétia, Société centrale des employés suisses d'hôtel et de restaurant, a adressé au département fédéral de Justice et Police un mémoire signalant qu'en divers cantons nombre de communes, passant outre à l'art. 45 de la Constitution fédérale qui interdit implicitement la double imposition, perçoivent des taxes de séjour exorbitantes. Le mémoire fait remarquer que pour déterminer le maximum licite en matière de taxes de séjour, le Tribunal fédéral, dont la pratique concorde avec les principes y relatifs de notre droit public, se base par analogie sur les dispositions d'une loi fédérale qui, presque vieille d'un siècle puisqu'elle remonte à l'année 1849, est le plus souvent ignorée des autorités qui délivrent les permis de séjour. Le département fédéral de Justice et Police est donc convié par l'Union Helvétia à faire usage du droit de légiférer en la matière que lui confère la dernière partie de l'art 45 de la Constitution fédérale, et à fixer par une loi un maximum pour les taxes de séjour et d'établissement. Pour le cas où il ne devrait pas être fait usage déjà maintenant du droit de légiférer résultant de la Constitution, le mémoire demande que les normes établies par la loi fédérale de 1849 soient portées sous une forme appropriée à la connaissance des autorités cantonales. L'initiative de l'Union Helvétia est indirectement appuyée par l'invitation faite au département fédéral de Justice et Police par plusieurs cantons, d'élucider en principe la question du maximum licite des taxes de séjour.

—o—

Notre feuilleton

De fâcheuses interversions ayant rendu plus qu'obscures nos deux dernières *tranches de feuilleton*, nous les rétablissons entièrement en présentant nos excuses aux nombreuses personnes qui veulent bien suivre avec intérêt « Le testament ». Nous reprenons donc aujourd'hui ce roman au point où il en était resté dans le « Nouvelliste » de vendredi.

—o—

Lutte contre le gel

Nous avons assisté hier à une démonstration des nouveaux appareils, anti-gel « Florescat ».

La chaufferette « Florescat », entièrement fabriquée en Valais par la maison Vadi et Cie, à Saxon, est vraiment appropriée à nos vergers ; de construction solide, le prix est raisonnable, soit fr. 4.50 l'appareil de 10 litres.

Cette construction permet d'apporter des résultats d'une efficacité reconnue à raison de 150 appareils à l'ha. Sa consommation est d'environ 1 ¼ litre à l'heure.

Nous ne pouvons malheureusement nous étendre sur des données d'ordre technique, mais pouvons, néanmoins reconnaître que les essais auxquels nous avons assisté sont concluants. (Comm.)

† M. Raoul de Riedmatten

—o—

Mardi, aux dernières heures de la nuit, est décédé à Sion, dans la 87ème année de son âge, M. Raoul de Riedmatten qu'une maladie cruelle tenait, tantôt à son foyer tantôt à l'hôpital, toujours loin de la vie active, depuis le printemps dernier.

L'honorable défunt était de la grande école. Très cultivé, très érudit, causeur, il était aux belles années de la jeunesse et de l'âge mûr recherché pour son aimable compagnie.

Longtemps député au Grand Conseil, en compagnie de deux beaux-frères, MM. Henri de Torrenté et Ch. de Stockalper, ce qui était un cas rare, ancien membre du Conseil de l'Instruction publique, directeur d'un établissement financier qui portait son nom à l'époque, M. Raoul de Riedmatten fera du vide dans cette ville de Sion.

A sa famille, l'hommage de nos condoléances !

—o—

LENS. — Dimanche prochain, 25 octobre, à l'occasion de la fête du Christ-Roi, les offices paroissiaux de Lens se célébreront sur le Châtelard. Messe chantée à 10 heures avec sermon par un prédicateur étranger.

BIBLIOGRAPHIE

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

« La femme d'aujourd'hui » du 17 octobre (No 42) : Les nouvelles silhouettes. — A l'entr'acte. — Garnitures de fourrure aux manteaux d'hiver. — Le velours s'impose. — A la sortie de l'école. — Vêtements et accessoires de laine faits à la main. — Deux jolis travaux aux aiguilles. — La voie du pardon, nouvelle inédite par Manfred Schenker. — Comment le gant écrit l'histoire. — Cinéma : C'est votre enfant, Madame ? par F. Chevalley. — La page de ma fille. — Menus, recettes, causeries, etc...

L'ALMANACH DES GENS HEUREUX, 1937

Almanach bien nommé, puisqu'il sera goûté particulièrement des prévoyants et profitable à ceux qui, d'instinct, ne le seraient pas tout à fait assez. Ses huit magnifiques « Costumes suisses » en couleurs seront collectionnés, comme le furent les séries de 1935 et 36. Ses textes, tour à tour citadins et rustiques, plairont par leur variété et leur vérité substantielle : on y passera de la vigne au commerce et de la bonne boutique d'artisan à la ferme écartée. Bien des expériences, bien des conseils utiles...

Cet Almanach est édité par les Compagnies concessionnaires d'assurances sur la vie. Chez Orell-Füssli, à Zurich, et dans les librairies et kiosques.

SCIATIQUE RHUMATISME

guéris en dix jours

Vous pouvez vous guérir en faisant cuire un paquet de tisane Sidi, dans un litre d'eau, jusqu'à réduction de ¾ de litre, et boire un verre chaque soir. Ecrivez à l'Herboristerie St-Jean, L. Beck, Grand St-Jean, 20, Lausanne, qui vous enverra la cure complète pour 3 francs.

Qu'attendez-vous d'une huile d'hiver ?

1° Départs faciles, même par les plus grands froids.

2° Protection absolue de votre moteur, malgré toutes les variations de température.

3° Consommation réduite. Vous ne pouvez obtenir cela avec n'importe quelle „huile d'hiver" souvent rendue fluide pour faciliter les départs, mais dangereuse pour le moteur qu'elle protège insuffisamment à chaud. Par contre, vous vous assurerez ces 3 avantages avec la véritable huile d'hiver

Mobiloil Arctic

Pour la boîte de vitesses et le pont-AR : Mobiloil „CW".

VACUUM OIL COMPANY N. V., BALE

Notre Service télégraphique et téléphonique

Les obsèques solennelles de l'évêque de Bâle

—o—

SOLEURE, 20 octobre. — Les obsèques solennelles de Mgr Ambühl, évêque de Bâle et de Lugano, ont eu lieu mardi matin à Soleure. La cérémonie funèbre s'est déroulée à l'église St-Ours en présence du Conseil d'Etat soleurois « in corpore », des délégations des gouvernements appartenant au diocèse, à savoir de Lucerne, de Berne, de Zoug, d'Argovie, de Thurgovie et de Bâle-Campagne et de MM. les conseillers fédéraux Etter et Motta. A la tête des ecclésiastiques on remarquait Mgr Bernardini, nonce apostolique à Berne, l'archevêque de Fribourg-en-Brisgau, Mgr Gröber et l'évêque de Stockholm, ainsi que les évêques de Sion, de Bâle, du Tessin et de Bethléem, ainsi que de nombreux abbés mitrés, des délégations d'Université (Fribourg, Suisse) et de fondations d'Abbaye de Beromünster. Selon le désir du défunt il ne fut pas prononcé de discours pour faire ressortir ses mérites. Après la cérémonie religieuse la dépouille mortelle fut inhumée dans la crypte de la cathédrale.

L'élection du successeur de Mgr Ambühl aura lieu le 7 novembre à Soleure.

—o—

... celles de M. Calame

—o—

NEUCHATEL, 20 octobre. — Les obsèques de M. H. Calame ont eu lieu mardi après-midi au milieu d'une grande affluence en présence notamment de MM. Obrecht et Pilet-Golaz, conseillers fédéraux et du Conseil d'Etat « in corpore ».

Le pasteur Lequin, E. Renaud, conseiller d'Etat et Henri Berthoud, conseiller national, prirent la parole.

—o—

Gros sinistre maritime

—o—

AMSTERDAM, 20 octobre. (Ag.) — On mande de Batavia que le vapeur hollandais « Van der Wijk » s'est échoué et renversé mardi matin au large de Tandjong Pakis (Java). 250 personnes se trouvent à bord, y compris l'équipage. A l'aube, 14 passagers européens, 2 enfants, le capitaine, tous les officiers, un steward, trois employés et 112 indigènes avaient pu être sauvés. On est sans nouvelles de 11 Européens, 2 employés de bureau, du radiotélégraphiste et d'une soixantaine d'indigènes.

AMSTERDAM, 20 octobre. — Le vapeur néerlandais « Beursplein » a sauvé 34 hommes de l'équipage du vapeur « Okeanis » de 3471 tonnes, qui a coulé à 20 milles au large d'Ymuiden.

BATAVIA, 20 octobre. — Au sujet du naufrage du paquebot hollandais « van der Wijch », on apprend que le bilan des victimes comprend 8 passagers européens, deux enfants, deux commis et 51 indigènes.

—o—

Le Cartel des Banques et l'emprunt

BERNE, 20 octobre. (Ag.) — On apprend au sujet du résultat de l'emprunt de la défense nationale que la récapitulation des souscriptions permet d'établir que les membres du Cartel des Banques Suisses participent pour 137 millions 500 mille fr. à l'émission dont 27 millions sont destinés à leur propre portefeuille.

Son usage

BERNE, 20 octobre. (Ag.) — Le Conseil fédéral décidera vraisemblablement dans sa prochaine séance, fixée à vendredi, dans quelles proportions la somme souscrite pour l'emprunt de défense nationale sera prise en considération.

—o—

Les élections norvégiennes

—o—

OSLO, 20 octobre. (Ag.) — Selon les résultats connus jusqu'à présent, le parti travailliste obtiendra probablement 71 (jusqu'ici 69) sièges au Storting qui en compte 150. Il n'aura donc pas la majorité absolue. Il y a peu de changements, semble-t-il, en ce qui concerne la gauche bourgeoise et le parti paysan. Comparativement aux élections de 1933, le parti de regroupement national voit ses effectifs diminuer et, comme dans le précédent, n'aura aucun siège au futur Storting.

Collisions ferroviaires

—o—

Morts et blessés

—o—

PARIS, 20 octobre. (Havas.) — L'express Paris-Bâle qui était parti de Paris à 22 heures lundi soir s'est trouvé immobilisé ce matin à une heure 30 à environ un kilomètre de Foulain, entre Langres et Chaumont. Le mécanicien est descendu de la machine pour rechercher les causes de cet arrêt et se rendit au fourgon de queue. A ce moment arrivait le rapide Boulogne-Bâle qui, se conformant aux signaux, avait ralenti. Néanmoins, il heurta le fourgon de queue du Paris-Bâle à une vitesse d'environ 25 km. à l'heure. Le mécanicien du Paris-Bâle, qui se trouvait près du fourgon, fut écrasé et tué. Un voyageur qui avait pris place dans la dernière voiture fut également tué. Cinq voyageurs ont été blessés dont l'un, M. Jules Pauli, industriel à Bâle, a les deux cuisses broyées. Il a été transporté à l'hôpital de Chaumont dans un état désespéré. La responsabilité du mécanicien du train tamponneur paraît engagée. Il a été invité à se tenir à la disposition de la justice.

UNGWAR (Tchécoslovaquie), 20 octobre. — Trois personnes ont péri dans une collision entre un train de voyageurs et un train de marchandises à Dacevo. Vingt-trois autres personnes ont été blessées.

L'accident est dû au fait que le mécanicien du train de marchandises a été indisposé par la vapeur de benzine s'échappant du moteur et perdit connaissance. Le train ainsi sans direction est venu se jeter à toute vitesse sur l'autre convoi.

—o—

La route sanglante

—o—

GENEVE, 20 octobre. (Ag.) — Mme Rose Wittekopf, 71 ans, blessée dans un accident d'automobile dimanche soir, au carrefour du Bouchet, est décédée à l'hôpital cantonal.

NUNNINGEN (Soleure), 20 octobre. — (Ag.) — Un garçonnet de sept ans, le petit Guido Henggi a été atteint par un camion et a été si grièvement blessé qu'il a succombé peu après à l'hôpital.

LES SPORTS

GYMNASTIQUE

La Société fédérale de gymnastique vient de tenir ses assises annuelles au théâtre Livio, à Fribourg. A part quelque 240 délégués, de nombreux membres honoraires ont assisté à cette importante réunion. Signalons parmi ces derniers M. **Emile Boll** et M. **Gottlieb Graf,** deux pionniers de la gymnastique en Valais. L'Association cantonale valaisanne de gymnastique y était représentée par son vice-président, M. **Séraphin Rudaz,** de Chalais, et par son moniteur cantonal, M. **Gustave Reichmuth,** de Viège.

Les délibérations ont été conduites d'une façon parfaite par M. **Ch. Thoeni,** de Genève. Abstraction faite des questions d'ordre financier, l'ordre du jour prévoyait l'approbation d'un nouveau règlement pour la Caisse de secours, ainsi que l'adoption de deux rapports dont l'un traitait la fête fédérale de Winterthour, l'autre la participation des gymnastes suisses aux Jeux olympiques de Berlin. D'autre part, on eut à faire le choix de la ville chargée de l'organisation de la fête fédérale de 1940. C'est Berne qui l'emporta et cela par 122 voix contre 116 qui allèrent à Lausanne.

L'assemblée s'est terminée par les élections et nominations. On a élu **M. Thoeni,** de Genève, président central et **M. Maurer,** de Horgen, moniteur fédéral. M. **P. Morand,** de Sierre, a été réélu membre du Comité central et **M. Ed. Berger,** de Chippis, membre du Comité technique. Avant de procéder au renouvellement des organes directeurs de l'association, l'on a décerné le titre de membre honoraire à M. le conseiller fédéral **Minger,** le populaire chef du Département militaire fédéral, qui est un grand ami de la gymnastique, et à M. le conseiller national Dr **Widmer,** syndic de Winterthour, le distingué président du Comité d'organisation de la dernière fête fédérale.

Fribourg a fait aux dirigeants et aux « députés » de la Société fédérale de gymnastique un accueil chaleureux. Les organisateurs — parmi lesquels se trouvait notre compatriote Raymond Morand, de Martigny, ont tout mis en œuvre pour assurer à ce congrès une réussite complète et ceci à tous les points de vue. En l'occurrence, Fribourg a donc bien mérité de la cause de la gymnastique.

M.

Double décès à la Cour d'Italie

—o—

ROME, 20 octobre. (Ag.) — Le Duc Borea d'Olmo et le Duc Roberto di Longano, respectivement chambellan et sous-chambellan de la maison du roi d'Italie, sont morts lundi dans une antichambre du palais.

Le duc Borea d'Olmo venait de célébrer son 105me anniversaire et s'était retiré il y a nombre d'années dans son palais de San Remo, après avoir servi successivement 4 souverains de la maison de Savoie. Il fut en particulier page du roi Albert et de la reine Marguerite, mère de l'actuel roi d'Italie, dont il était l'ami. Le duc Borea d'Olmo servit même à l'époque où Cavour était premier ministre.

Le duc di Longano avait remplacé le duc Borea d'Olmo comme préfet du palais royal. Il était âgé de 60 ans.

—o—

Huiles et graisses comestibles

—o—

BERNE, 20 octobre. (Ag.) — Les suppléments de prix sur les huiles et les graisses comestibles qui avaient été partiellement modifiés en juin, dans le cadre du deuxième programme financier, ont été fixés comme suit par le Conseil fédéral au cours de sa séance d'aujourd'hui mardi matin :

Huile d'olive, jusqu'ici 38 fr., nouveau prix 20 fr. Le supplément de prix de 38 francs était prélevé jusqu'ici sur la quantité des produits importés dépassant le 80 pour cent du contingent de base. Le nouveau supplément de 20 fr. sera prélevé sur toute la quantité importée.

Autres huiles et graisses comestibles jusqu'ici 38 fr., nouveau prix 20 fr. Arachides pour la fabrication de graisses comestibles jusqu'ici 16 fr., nouveau prix 8 fr. ; Copra pour la fabrication de graisses comestibles, jusqu'ici 24 fr., nouveau prix 12 francs.

Les nouveaux taux entrent en vigueur dès le 21 octobre.

—o—

Le trafic d'armes

NEUCHATEL, 20 octobre. (Ag.) — Les deux Espagnols et le Français qui avaient été arrêtés pour trafic d'armes ont été mis en liberté provisoire, l'état de l'enquête permettant cette mesure. Il reste encore un inculpé sous les verrous.

—o—

Drame de l'air

UDINE, 20 octobre. (Ag.) — Un avion de la base de Campoformido, piloté par le sous-lieutenant Bruno Valerio, qui effectuait un vol d'entraînement, s'est écrasé au sol. Le pilote a été tué sur le coup.

†

Madame Veuve **Hedwige BARLATEY-DONNET,** ses enfants, et petits-enfants, à Lausanne et Monthey ; Mademoiselle **Nathalie DONNET,** à Monthey ; Monsieur et Madame **Joseph DONNET** et leurs enfants, à Monthey ; Monsieur et Madame **Jules DONNET** et leurs enfants, à Monthey ; Monsieur et Madame **Edouard DONNET** et leurs enfants, à Monthey ; Madame Vve **Clémentine BORELLA-FAVRE,** ses enfants et petits-enfants, à Monthey ; Monsieur et Madame **Pierre DELEGLISE-FAVRE,** à Monthey ; Monsieur et Madame **Léon FAVRE,** à Paris ; La famille de feu **Henri FAVRE,** à Sion et Bouveret ; La famille de feu **Emile FAVRE,** à Monthey et Paris ; ainsi que toutes les familles parentes et alliées, à Monthey, Outre-Vièze et Paris, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve

Olympe Donnet - Favre

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, tante, grand'tante, arrière-grand'tante et cousine, décédée à Monthey, dans sa 90ème année, après une courte et pénible maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu, à Monthey, le jeudi 22 octobre courant, à 10 h. 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LOTERIE

en faveur de l'Hôpital-Infirmerie du District de Monthey (Valais)

Autorisée par le Conseil d'Etat du canton du Valais

1er lot : Fr. 200,000.- autres lots de Fr. **50,000.—, 20,000.-, 10,000.-, 5,000.-,** etc., tous payables en espèces.

Chaque série complète de 10 billets contient au moins **un billet gagnant.**
Prix du billet Fr. 20.—. Tirage 15 mars 1937 au plus tard. **La série de 10 billets Fr. 200.—.**

Emission 50,000 billets seulement

Commandez vos billets au bureau de la loterie de l'Hôpital de Monthey à Monthey, par versement au compte de chèque postal No II c 695, ou contre remboursement. Les expéditions sont assurées de façon discrète, **sous pli recommandé et sans frais.**

Billets en vente également dans de nombreux dépôts.

ATTENTION ! Calculez et appréciez vos chances d'après le nombre restreint des billets émis.

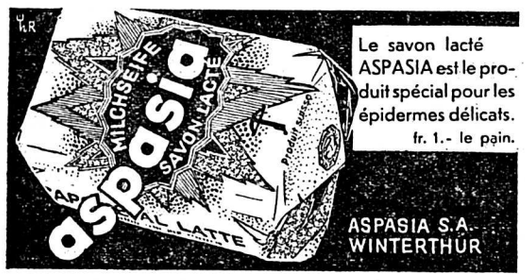

Le savon lacté ASPASIA est le produit spécial pour les épidermes délicats. fr. 1.- le pain.

Choix de Complets pour Hommes

à des prix avantageux, de fr. **50.—** à **70.—**

Environ **600 chemises de travail,** bonne qualité à fr. **2.50. Draps de lit molletonnés. Couvertures** depuis fr. **7.—. Bas pour Dames** depuis fr. **1.70** à **3.50**

Chapeaux et casquettes

Nous envoyons à choix

Magasin Pouget-Rausis, Orsières

Téléphone No 7

Pour l'hiver !

Réservez vos achats en

Pardessus - Complets

Windjacks - Pullovers - Caleçons, etc., chez

E. Dubois, St-Maurice

PRIX AVANTAGEUX.

Cours de cuisine

Le cours de cuisine pour dames et jeunes filles de Sion et environs commencera mardi 10 novembre et aura lieu les mardis et jeudis de 14 à 18 heures.
S'inscrire à l'Ecole normale des Filles, Sion.

ABSCESSINE guérit supurations

Routes en béton

— soyons à la page !

ETUDIANTS

Pendant vos études à Genève, allez au

Restaurant ROUSSEAU

chez Nadler Bessard.

Cuisine au beurre frais

Prix spéciaux à 2 fr. à midi et 1 fr. 50 le soir.

Menu à fr. 2.—

Potage ou Consommé
Poulet ou Entrecôte
Pommes frites,
Haricots verts au beurre
Salade
Glaces ou dessert au choix

Service à la carte

Lecteurs du Nouvelliste

Nous envoyons à choix, nos excellentes montres de précision, nos chronomètres, toutes formes, pour dames et messieurs, 300 modèles, 15, 16 et 17 rubis, nickel, argent, plaqué or : Fr. 13.—, 19.—, 26.—, 30.— à 80.—.

En or: Fr. 38.—, 44.—, 57.— à 1,800.—. Tout est garanti 3 ans.

Montres pour forts travaux Fr. 6.—, 9.50.—, 18.—, 24.—.

Jolies chaînes de montres, colliers, bracelets, alliances, chevalières, médailles, croix, etc. en or, argent ou doublé.

Cuillers et fourchettes de table, la douz. 100 gr. Fr. 23.—. En métal inaltérable, la douzaine Fr. 11.-. **Toutes réparations d'horlogerie.**

Grande Maison de confiance

Célestin Beuchat

Delémont (J.-B.) 38me année

Service avenant

Imprimerie Rhodanique - St-Maurice

CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS

Etablissement fondé en 1876 — Contrôlé par la Fiduciaire de l'Union de Banques Régionales

La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton

Caisse centrale: **SAXON**

DÉPOTS { CARNETS d'ÉPARGNE **3.50%** / OBLIGATIONS 3 ANS **4.—%** / OBLIGATIONS 5 ANS **4.25%**

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES aux meilleures conditions

Caissiers-correspondants à : Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

3 JEUNES FILLES

de 17 ans, cherchent place dans famille ou hôtel.
S'adr. à Poste restante No 102, Isérables.

Personne

dans la cinquantaine, de toute confiance, bonne santé, connaissant bien la cuisine, demande place dans petite cure catholique.
S'adresser à Mme Cadoppi, ch. de Villardin 15, Lausanne.

Situation

stable, avec traitement fixe, à gérant-dépositaire disposant d'un petit capital, pour le Valais.
Offres avec timbre-réponse à Case 688, à Lausanne.

Bon poulain

de 1 an et demi, à échanger contre un génisson, chez Cherix-Devillaz, Châtel sur Bex.

Je cherche pour de suite ou date à convenir forte

jeune fille

de 18 à 25 ans, connaissant la cuisine et les travaux du ménage. Vie de famille. Bon gage.
Faire offre avec certificats à Pâtisserie GRANDJEAN, Romont (Frib.).

A vendre deux

taurillons

primés 82 et 84 points.
S'adresser au Nouvelliste sous V. 1134.

Optique médicale

GAY r Pichard 11 LAUSANNE GAY OPTICIEN

succ. **SION,** Grand-Pont 31
Lunetterie la plus moderne

A vendre 800 à 900 pieds de bon

fumier

de vache. S'adr. à Emile Morel, rue du Cropt, Bex.

Vous qui aimez pour votre bureau, votre commerce ou votre étude des imprimés de bon goût tout en étant modernes, une seule commande à l'

IMPRIMERIE RHODANIQUE ST-MAURICE

vous convaincra que ses ateliers sont à même de vous donner toute satisfaction

BELLE MACULATURE
à 20 centimes le kilo. Imprimerie Rhodanique, St-Maurice. Téléphone 8.

Suchard **LA-DO-RÉ**

le préféré
bien garni, bien fourré

Buanderies

Fabrication suisse, extra lourde
50 à 150 litres

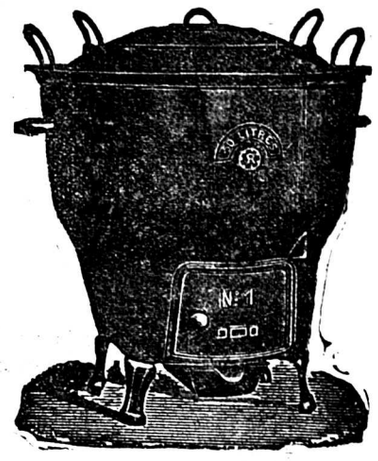

Potagers garnis

Calorifères

Tuyaux de fumée

Pfefferlé & Cie - Sion

Jeunes filles qui rêvez beau mariage,
Pensez qu'on devient charmante et saine
En mangeant surtout beaucoup de potage,
2 assiettes tous les jours de la semaine.

Potages Knorr

haute qualité — bas prix.

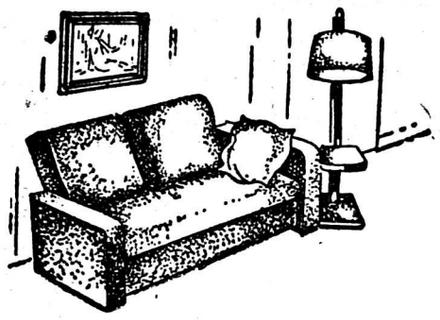

Il y a 50 ans le confort n'était permis qu'aux personnes âgées. Aujourd'hui chaque siège doit faire l'objet d'une étude rationnelle. Vous vous rendrez la vie plus agréable en achetant de beaux meubles dont le prix, la qualité et le confort répondent aux exigences modernes.

Les Fils d'A. Gertschen

Fabrique de Meubles - Naters-Brigue

d'anciennes relations. Si j'avais mon stylo, je changerais directement l'adresse pour qu'elle parte avec ma lettre par le bateau de demain. Mais, rien ne presse. De toute façon, Hughes ne pourrait pas répondre à temps.

Pliant l'imprimé de deuil, elle le met dans sa poche et salue le facteur en disant :

— C'est moins que rien pour aujourd'hui. J'attendais tout autre chose.

— Ce sera peut-être pour demain, Mademoiselle la Comtesse.

Béatrice s'en retournait déçue.

— Je ne m'explique pas le silence d'Edmée, se disait-elle. Elle doit cependant se rendre compte que, la sachant souffrante, je vis dans l'inquiétude à son sujet. A moins qu'elle ne soit surveillée de trop près par sa belle-mère... Celle-ci n'aurait quand même pas l'audace de subtiliser sa correspondance et d'intercepter les lettres qu'elle m'adressait ?... Peut-on savoir ?... Cette femme est si mauvaise pour elle. S'il n'y a pas de réponse à la carte que je lui écrirai ce soir, je demanderai à maman d'aller moi-même à Castelvieux.

— Eh bien ! ma chérie, interrogea Mme de Fontange en voyant rentrer sa fille, as-tu des nouvelles, d'Edmée ?

— Rien, petite mère, absolument rien. Cela me paraît étrange.

— Le courrier pour Hughes est-il parti ?

— Certainement. Le facteur s'en est chargé. Ah ! j'oubliais : il m'a remis cette annonce mortuaire pour lui.

Disant cela, elle passe le pli à la comtesse. Distraitement, celle-ci sort l'imprimé de la grande enveloppe à bords noirs.

A peine y a-t-elle jeté les yeux qu'elle pâlit, et chancelle en murmurant :

— Mon Dieu ! Mon Dieu !... Ce n'est pas possible !... Hughes... mon pauvre Hughes... que va-t-il devenir ?

— Mais qu'avez-vous donc ! maman ? s'écrie Béatrice affolée.

— Ma pauvre petite !... continue sa mère sans vouloir montrer le faire-part... Attends-toi à une terrible nouvelle... une vraie catastrophe...

— Vous me faites peur, maman... Je ne vois pas...

— C'est Edmée, ma pauvre chérie, Edmée de St-Bruce...

— Vous dites, ?... s'écria Béatrice, le regard fixe, les yeux fous...

Elle tremble de tous ses membres. Ayant saisi le feuillet des mains de sa mère, elle lit avec stupeur :

Le Baron et la Baronne Valéry de St-Bruce,

Mademoiselle de Salibrac,

La famille de feu la baronne Myriam de Saint-Bruce, née de Salibrac ont la profonde douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Edmée-Marie-Rose de Saint-Bruce, leur fille, belle-fille, nièce et cousine, décédée au château de Castelvieux le
à l'âge de vingt ans.

Les obsèques auront lieu le
en l'église de la Pommeraie.

— Morte, gémit Béatrice, elle est morte !...

Se jetant dans les bras de sa mère, elle éclata en sanglots...

— Que peut-il être arrivé, dit-elle après un moment... On ne mentionne cependant pas d'accidents ?... Et sa belle-mère a la cruauté d'envoyer à Hughes, un vulgaire imprimé. Voyez donc, les obsèques ont déjà eu lieu... C'est une infamie.

— Calme-toi ma petite, murmura Madame de Fontanges.

— Oh ! Maman, je ne saurai rien, rien des dernières souffrances de ma chère Edmée... Et moi qui ai failli faire suivre cette fatale annonce à notre malheureux Hughes!

— Je frémis à cette pensée. Le pauvre enfant aurait pu en perdre la raison. Maintenant, hélas ! que tout est fini, il me semble, Béatrice, que nous devons le préparer doucement à ce grand chagrin....

— Dans ma prochaine lettre, je lui dirai que sa fiancée est gravement malade... Ah ! si je connaissais quelqu'un qui pût me parler d'Edmée. La façon d'agir de la baronne de Saint-Bruce ne me permet pas de lui écrire ? Elle serait capable de laisser ma lettre sans réponse. Qu'en dites-vous, petite maman ?

Pensive, la comtesse de Fontanges priait tout bas. Dans son cœur de mère, s'enfonçait le glaive qui allait faire saigner celui de son fils. Elle lui avait adouci la séparation, s'engageant à protéger sa fiancée, et le sort cruel se jouait de lui, en ruinant son bonheur.

Hélas ! pendant les longues nuits de veille, en pleines ténèbres, alors que seul, sur le pont du navire, le jeune officier se sentait envahir par la mélancolie, la promesse de sa mère calmait son imagination torturée. Toujours préoccupé de sa bien-aimée, il souffrait atrocement de la savoir sans défense, livrée à la jalousie haineuse de sa marâtre. Au sein de la tempête, quand les vagues en furie s'élevaient, comme des montagnes, pour retomber écumeuses, sur le navire désemparé, un pressentiment sinistre hantait son esprit. Il lui semblait voir son Edmée se débattre dans une autre tempête morale, il entendait l'appel désespéré de sa voix... D'un élan spontané, il priait alors la Vierge de Ker-Maria de veiller sur elle... aussitôt, il la voyait quitter Castelvieux, se jeter dans les bras de sa mère et de sa sœur... être heureuse chez lui... à cause de lui... et il souriait à l'apaisante vision. Il attendait avec impatience la première escale où, certainement, une lettre l'attendrait... Oh ! qu'il serait heureux quand il verrait la missive d'Edmée timbrée de Bretagne !... quand il la saurait à l'abri de toute secousse dans le nid maternel ! Pauvre Hughes, s'il avait su.

Il fait nuit... l'horloge du clocher vient de sonner douze coups dans le silence. Tout dort au village de la Pommeraie. Seule, une fenêtre est éclairée chez la Francine.